

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOHAMED KHIDER – BISKRA
FACULTE DES LETTRES Et DES LANGUES
DEPARTEMENT DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES
FILIERE DE FRANÇAIS



MEMOIRE ELABORE EN VUE DE L'OBTENTION
DU DIPLOME DE MASTER

OPTION : LANGUES, LITTERATURES ET CULTURES
D'EXPRESSION FRANÇAISE

DU TEXTE AUTOBIOGRAPHIQUE A L'AUTOFICTION DANS '*LE FILS
DU PAUVRE*' DE MOULOUD FERAOUN

Directeur de recherche

M. GUERROUF GHAZALI

Présenté et soutenu par :

KECHROUD ZOUHEIRA

Année universitaire 2014 / 2015

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOHAMED KHIDER – BISKRA
FACULTE DES LETTRES Et DES LANGUES
DEPARTEMENT DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES
FILIERE DE FRANÇAIS



MEMOIRE ELABORE EN VUE DE L'OBTENTION
DU DIPLOME DE MASTER
OPTION : LANGUES, LITTERATURES ET CULTURES
D'EXPRESSION FRANÇAISE

DU TEXTE AUTOBIOGRAPHIQUE A L'AUTOFICTION DANS '*LE FILS
DU PAUVRE*' DE MOULOU D FERAOUN

Directeur de recherche
M. GUERROUF GHAZALI

Présenté et soutenu par :
KECHROUD ZOUHEIRA

Année universitaire 2014 / 2015

Dédicace

A la mémoire de mon défunt père.

A la plus belle femme et la fleure de ma vie

A ma mère.

A mes frères : Ali, Mohamed, Aymen.

A mes chères sœurs : Zina, Souad, Sabah, Karima, Aicha, Yossra.

A ma grand-mère.

A mes anges : Ayouche, Moumen, Farah, Amine, Yassmine, Lamis, Aythoma,

Assil, Abdo.

A mes oncles : Kechroud, Amar, Boumediene, Kamel.

A mes tantes : Messaouda, Salima, Fatiha, Hada, Fahima, Aicha.

A mes cousins : Farid, Mehmoud, Nouri, Mounir.

A mes cousines : Radia, Ikram, Meriem, Lila, Hawa.

A mes collègues : Sawssen, Dorsaf, Nadjla, Mehdi, Biba, Sabrina, Jihad, Afaf,

Sarah, Imen, Imen, Meriem, Lidia, Liza, Fifi, Zahra, Madiha, Sabrina, Soraya,

Wissem.

Remerciements

Tout d'abord, nous remercions Dieu le tout puissant de nous avoir donné le courage et la force pour réaliser ce modeste travail.

Un grand merci à mon encadreur M. GUERROUF Ghazali, pour son aide, sa patience, ses précieuses remarques et ses conseils.

Je tiens à adresser mes remerciements et ma profonde gratitude à la lumière de mes jours à ma mère, à mes amies.

Je tiens aussi à remercier monsieur le chef de la filière du Français et mes enseignants pour leur soutien inestimable.

Merci à vous tous.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE.....	08
PREMIER CHAPITRE : « LE FILS DU PAUVRE » A PROPOS DE L'ŒUVRE ET L'ÉCRIVAIN.	
1. Aperçu général sur l'écrivain :	13
1.1. Biographie de l'auteur.	13
1.2. L'œuvre et le titre de l'écrivain.....	14
1.2.1. L'œuvre.....	14
1.2.2. Le titre de l'écrivain.....	17
2. Définition des concepts :	18
2.1. L'autofiction.....	18
2.2. Le récit autobiographique.....	20
DEUXIEME CHAPITRE :	
L'ÉCRITURE AUTOBIOGRAPHIQUE : UNE VISION RETROSPECTIVE?	
1. Le pacte autobiographique et l'autobiographie.....	24
1.1. Le pacte autobiographique.....	24
1.2. L'autobiographie.....	26
1.3. Le style indirect libre dans le récit autobiographique.....	29
2. La narration dans l'autobiographie.....	31
2.1. Le « JE » dans le récit autobiographique.....	32
2.2. La voix de la société dans le texte autobiographique « Nous ».....	35

TABLE DES MATIERES

2.3. Auteur, narrateur et personnage.....	37
2.3.1. L'auteur.....	37
2.3.2. Le narrateur.....	38
2.3.3. Le personnage.....	39
CONCLUSION.....	44
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	47

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

Bien que les premiers textes écrits en langue française par des magrébins soient produits vers la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} mais leur reconnaissance en tant qu'une littérature ayant ses propres spécificités et sa propre identité sous l'acceptation unanime de « littérature maghrébine d'expression française » est datée au milieu des années 1945- 1959. Elle est issue, comme l'indique son nom, des pays du Maghreb soumis à la colonisation française, en l'occurrence dont la première caractéristique est d'être écrite par des écrivains issus de ses pays et dont l'origine, selon le cas, berbérophone ou arabophone qui fréquenté l'école du colonisateur français.

Cette littérature est, doc incontestablement, un résultat de la colonisation du Maghreb par la France puisque elle a laissé des effets sous forme de ce qu'on appelle en anthropologie culturelle « l'acculturation » dans ces pays.

Les écrivains des trois littératures, algérienne, tunisienne et marocaine ont utilisé la langue française comme un moyen pour s'exprimer et d'exprimer la situation lamentable de leurs peuples dans une tentative de transmettre leur message sous forme de lettre de doléance pour l'autre par l'acte de raconter ses histoires pendant la période coloniale.

Dans la littérature maghrébine d'expression française il y a des fondateurs sur leurs sociétés comme par exemple (Driss Chraïbi, Malek Haddad, Mouloud Feraoun et Kateb Yacine).

Avec l'écrivain Mouloud Feraoun apparait le premier texte littéraire maghrébin au début de la révolution Algérienne c'est « le fils du pauvre » (1950). C'est un récit autobiographique qui met en scène la vie de l'écrivain d'une façon visible, le récit d'un instituteur d'origine paysanne de la grande et Kabylie.

L'œuvre de Mouloud Feraoun « *le fils du pauvre* » est un témoignage de l'histoire de l'Algérie pendant la colonisation et aussi une œuvre enregistré dans le cadre de la littérature ethnographique.

INTRODUCTION GENERALE

En effet, l'œuvre de Feraoun présente le vécu collectif de la société kabyle, il clarifie sa méthode de vie comme : les traditions, les coutumes etc. Et il restait fidèle de ces racines kabyles par son écriture ; comme par exemple sa maison familiale, son village, et les événements familiaux au cours de la période de sa vie.

La littérature de Feraoun est complaisante, elle est contre le système colonial dans l'Algérie, elle est basée surtout sur les problèmes douloureux de la société algérienne.

À travers l'écrivain Feraoun, Cette littérature se base sur la vie de la société kabyle et aussi la vie des colonisés.

Au cours de cet œuvre qui est un récit autobiographique, donc le terme autobiographie est considéré comme l'équivalent du mot souvenirs ou bien mémoires : c'est-à-dire « écrire sa vie par soi-même », ainsi que ce récit relate l'expérience vécue par l'auteur car celui qui raconte sa propre vie.

L'autobiographie est un récit rétrospectif c'est -à-dire le récit qui désigne les événements passés de la vie de l'écrivain

Notre travail de recherche s'intéresse à l'autobiographie dans le fils du pauvre, de là nous avons choisi comme intitulé « Du texte autobiographique à l'autofiction dans le fils du pauvre de Mouloud Feraoun » et à travers cet œuvre on va définir le terme autofiction comme suivant :

Le terme autofiction apparaît pour la première fois en 1977 ; par le théoricien et le romancier Serge Doubrovsky dans son livre « Les Fils ».

Selon lui l'autofiction : « est un roman autodiégétique dont le personnage principal porte le nom de Serge Doubrovsky (pacte autobiographique), tandis que l'indication génétique mentionnée dans la première couverture est bel et bien « roman »¹.

¹ Note de lecture.

INTRODUCTION GENERALE

Pour lui aussi l'autofiction est : « *Fiction, d'événements et de faits strictement réel. Si l'on veut, autofiction, d'avoir confié le langage d'une aventure à l'aventure d'un langage en liberté* »².

C'est-à-dire que dans l'autofiction il y a deux pactes : le premier c'est le pacte autobiographique (où il y a une identité entre la triade auteur-narrateur et personnage ainsi la vérité dans les faits du récit) ; et le deuxième, c'est le pacte romanesque, dans ce pacte la couverture sous-titré « roman », et l'auteur relate « une autobiographie fictive » c'est-à-dire qu'il y a la fiction.

Le choix de ce thème a été fait vu la considération des aspects ethnographique et autobiographique qui caractérisent le corpus choisi, chose qui sous-entend l'évocation de tout ce qui identitaire et ethnographique.

Pour ce faire nous allons partir de la question suivante qui constituera notre problématique :

« Quel sont les traces autobiographiques présentes dans l'œuvre du « le fils du pauvre ? ».

Du moment qu'à l'intérieur de tout romancier existe un sociologue, un psychologue et un historien selon Robert Desnos et en réponse suggérée à la question précédente nous estimons que :

✓ -L'écrivain par sa vision globaliste rend compte de la réalité et peut faire apprendre par la fiction sur la réalité plus qu'on puisse apprendre de la réalité elle-même.

✓ -Dans le roman du « fils du pauvre » la part de la réalité est plus que la part de la fiction.

✓ -D'après L'œuvre de Mouloud Feraoun son écriture ethnique de la société Kabyle est pleine de description minutieuses et des traditions de cette société.

² S. DOUBROVSKY cité par Sébastien, HUBIER, *Littératures intimes*, ED, Armand Colin, Paris, 2003, p.121.

INTRODUCTION GENERALE

Notre objectif de recherche est d'essayer de démontrer le pacte de vérité entre le protagoniste de l'œuvre Fouroulou et l'auteur Mouloud Feraoun .

Notre travail de recherche se base sur une méthode analytique dans une approche historique comparative entre la vie de l'auteur et l'itinéraire de Fouroulou le protagoniste.

Nous avons divisé notre travail en deux chapitres : Le premier chapitre sera consacré à la présentation du corpus « le fils du pauvre » et de la biographie de l'auteur. Il y sera question aussi de définir concepts littéraires ayant trait au thème à savoir l'autobiographie, la narration dans l'autobiographie...

Dans le deuxième chapitre, on va essayer de relever les indices textuels esthétiques et thématiques renvoyant aux faits réels personnels, sociaux et historiques vécus par l'auteur.

PREMIER CHAPITRE

« Le Fils du Pauvre »

A PROPOS DE L'ŒUVRE ET L'ÉCRIVAIN

1. Aperçu général sur l'écrivain :

1.1. Biographie de l'auteur :

Considéré comme l'un des pionniers de la littérature maghrébine d'expression française, Mouloud Feraoun, de son vrai nom Nait Chaâbane, est né le 8 mars 1913 à Tizi-Hibel, l'un des villages de Beni-Douala au Sud-Est de Tizi-Ouzou. Il est issu d'une famille très pauvre. Cette situation a poussé son père qui est le chef de la famille à émigrer en France pour aider sa famille.

A l'âge de sept ans, Feraoun est inscrit dans une école loin de son village, il a obtenu une bourse au collège de Tizi-Ouzou pour poursuivre ses études.

Puis à l'école normale de Bouzaréah, où il fait la connaissance du futur écrivain Emmanuel Roblès, il le retrouve quatorze ans après et entretient dès lors avec lui une amitié solide qui joue un rôle décisif dans le démarrage de sa carrière de romancier. Il effectue la plus grande partie de sa carrière d'instituteur en haute Kabylie, non loin de son lieu de naissance.³

En 1946, Feraoun est nommé directeur de l'école Taourirt-Moussa, et en 1960 inspecteur des centres sociaux, ce sera sa dernière fonction au château-royal d'El-Biar.

Mouloud Feraoun vit le drame algérien (la guerre de libération) comme une tragédie personnelle. Malheureusement, sa mort prématurée a interrompu sa carrière de romancier pourtant bien annoncée vu le rythme de sa production relativement régulière. Malgré la situation d'instabilité professionnelle et sécuritaire, Il a écrit plusieurs œuvres comme par exemple « *le Fils du Pauvre* » 1950, « *La Terre et Le Sang* » 1953 et « *Les Chemins qui Montent* » 1957.

³ POUILLON, François, *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, ED, Karthala, Paris, 2008, p.381.

Au début de la révolution algérienne, Feraoun a écrit « *Le fils du pauvre* » en 1939 et il est publié en 1950, c'est un récit d'un instituteur d'origine paysanne de la grande et modeste Kabylie.

En 1957, il est nommé directeur de l'école du Clos-Salembier, à Algérie, l'écrivain Mouloud Feraoun a une littérature complaisante qui est contre le système colonial en l'Algérie et aussi elle est basée sur la situation algérienne et surtout la vie de la société Kabyle et également le problème douloureux de la déculturation à laquelle sont soumis les Algériens.

Dans la matinée du 15 mars à l'aube de la reconnaissance officielle de l'indépendance de l'Algérie que Feraoun fut sauvagement assassiné par un commando de l'OAS à Ben Aknoun à Alger.

1.2. L'œuvre et le titre de L'écrivain .

1.2.1. L'œuvre :

L'œuvre de Mouloud Feraoun s'inscrit dans le cadre d'une littérature ethnographique, c'est le témoignage et le reflet de l'époque coloniale de l'histoire de l'Algérie. La thématique d'œuvre de Feraoun retrace le vécu et l'état social de la société Kabyle pendant la colonisation Française en Algérie.

Il a aussi détaillé le mode de vie comme les coutumes, les traditions de la société algérienne et surtout celle des Kabyles. C'est une œuvre où sont décrites minutieusement les moindres affinités de la vie sociale de son village qui ressemblait en partie aux autres régions de l'Algérie de l'époque avec bien sûr, les spécificités de chaque région.

Certains critiques l'accusent de régionalisme, A ce propos, il répondait :

Je crois que c'est surtout ce désir de faire connaître notre réalité qui m'a poussé à écrire. Et, à ce point de vue, je dois vous dire que la réalité ne se laisse jamais saisir dans toute sa complexité, toutes ses nuances et qui, en définitive, ceux qui prétendent la montrer ne

*montrent qu'eux-mêmes et ne témoignent que pour eux.*⁴

Dans l'œuvre « *Le Fils du Pauvre* » l'auteur raconte fidèlement la société Kabyle, son village, sa maison familiale et également tous les événements pendant la période de sa vie.

L'écrivain Mouloud Feraoun insiste beaucoup plus sur la scolarité du fils unique de la famille, malgré les conditions dans lesquelles il vit, cet œuvre évoque aussi le mode de vie de la société Kabyle comme le travail de bourbe et le tissage de la laine.

« *Le Fils du Pauvre* » est le premier roman de Mouloud Feraoun est un récit autobiographique, où est racontée la vie de la société algérienne et surtout la vie du jeune Fouroulou Menrad, personnage principale, et à travers lui, Feraoun décrit la vie de tous les fils des pauvres de l'Algérie pendant la période coloniale.

Le protagoniste Fouroulou c'est l'image du fils dans la société algérienne et plutôt dans la société kabyle. Sans doute, le garçon a un rôle très important et une place particulière dans cette société.

Dans « *Le Fils du Pauvre* », l'écrivain Kabyle Feraoun relève un attachement, un amour et aussi une tendresse envers son sang, sa terre, et ses origines.

« *Le Fils du Pauvre* », roman fondateur de la littérature maghrébine de langue française, a connu un destin singulier. L'écrivain s'était mis à sa rédaction au printemps 1939 ; il finira le récit en octobre 1944 ; quant à l'Epilogue qui clôt le livre, il date de 1948 : voilà un bien longue gestation pour un roman censé toute complexité structurelle, un petit texte platement linéaire, aux dire de la majorité des critiques⁵.

Le protagoniste Fouroulou c'est l'acteur de l'histoire de Mouloud Feraoun, nous donne une description sur son village ainsi sa localisation géographique, les mœurs, les coutumes, les traditions de la société Kabyle.

⁴ HADJ LAROUSSI, Belkacem, *Le jeu du « Je » et du « Nous » ou la multiplicité du sujet dans l'œuvre de Mouloud Feraoun*, Mémoire de Magistère, université de Batna, 2012, P. 80.

⁵ ELBAZ, Robert- MATHIEN, Mertine, *Mouloud Feraoun ou l'émergence d'une littérature*, ED, Karthala, Paris, 2001, P.11.

Par ailleurs, le roman ne verra le jour qu'en 1950, à compte d'auteur. Mais c'est sa récupération par l'institution littéraire Française, en 1954, avec sa publication aux éditions du Seuil, qui en assure la véritable diffusion, au-delà du périmètre algérien.⁶

L'œuvre de M. Feraoun «*Le Fils du pauvre*», considéré comme un témoignage, marque par sa vérité, le regard porté sur la misère et la pauvreté. La prise de conscience politique, certes n'est pas encore faite, mais ce roman tranche d'une certaine façon sur ceux qui le précèdent⁷.

En effet, l'écrivain Feraoun dit que :

*L'histoire de Menrad est la mienne. Elle ressemble comme une sœur à celle d'un certain nombre d'instituteurs Kabyle. Presque tous s'y reconnaîtront, Menrad est un enfant du peuple qui a commencé à zéro. Il est doit tout son bonheur matériel et intellectuel à l'école.*⁸

Par la suite, L'écrivain a ajouté un nouveau chapitre pour terminer l'édition de 1954, cette édition du «*Le Fils du Pauvre*» est donc composée de deux volets, la première qui s'intitule "*La Famille*" avec onze chapitres, dans cette section Feraoun nous présente la vie de Fouroulou Menrad et aussi des points communs entre la vie de l'auteur et du narrateur.

Le deuxième intitulé "*Le Fils aîné*" avec sept chapitres. Cette section est contrairement à la première car il est comme le journal d'un modeste instituteur qui est Fouroulou Menrad.

Cette quasi-autobiographie de l'écrivain Mouloud qui a pu relater une inspiration, une émotion et aussi un mode de vie d'un écrivain Kabyle et généralement d'un écrivain algérien.

⁶Ibid.

⁷ HADJ LAROUCI, Belkacem, op. Cite. P. 76.

⁸ JEANNE, Adam, *Les débuts littéraire de Mouloud. De « Menrad Fouroulou » au « Fils du pauvre »*, article en ligne, disponible sur: www.prism.gatech.edu/~nc44/Presentations05/Jasmina.ppt, consulté le 5 Janvier 2015, à 14h27mn.

1.2.1. Le titre ,

Le titre « *Le Fils du Pauvre* » dispose d'une valeur rhétorique révélant les intentions de l'auteur, si nous devons traduire le titre et sa signification par rapport à l'identité de l'écrivain, il raconte l'histoire d'une vie. Celui de l'enfance.

Un enfant de population pauvre vivant dans les régions montagneuses de la Kabylie, dans un village de misère et de la souffrance.

Le titre énoncé donc la thématique du livre et, conjointement, signale les attaches du texte au registre autobiographique.⁹

Le titre de l'œuvre, lie le fils à un parent pauvre, par l'article déterminé " Le ", alors que le qualificatif " pauvre " renvoie au père du fils (et par là c'est l'histoire de l'enfant qui sera narrée et non pas celle du fils !!¹⁰

Le mot " pauvre " indique le père des pauvres et de la situation misérable algérienne de l'état de l'époque colonial, donc ici le lecteur peut comprendre que c'est la vie à son fils pas au père.

Dans les années 1945-1948, Le titre est se transforme : " *Menrad Feroulou* " du deuxième écrit est devenu dans le troisième : " *Le Fils du pauvre, instituteur Kabyle* ".

L'image sur le roman ne peut pas passer inaperçue : un vieux vêtu d'un burnous blanc et turban. Et « un enfant qui porte un morceau de pain et habillé d'une gandoura sur des vêtements regardant le vieux (censé être son père), mais qui regarde et se dirige dans un autre sens que le vieil homme s'il devait lui dire : « que je ne prendrai jamais votre chemin ! Et par là « *je ne serai jamais comme vous, mon destin ne sera jamais comme le tien* »¹¹.

2. Définitions des concepts :

2.1. L'autofiction :

⁹ HADJ LAROUCI, Belkacem, op. Cite, p.83.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Ibid.

Le théoricien Philippe Lejeune dans son livre le pacte autobiographique et à partir ses recherches et ses études sur l'autobiographie, déclare que dans le roman le héros de l'histoire peut porte le même nom que l'écrivain ; dans ce cas il écrit : « Rien n'empêcherait la chose d'exister, et c'est peut-être une contradiction interne dont on pourrait tirer des effets intéressants. Mais dans la pratique, aucun exemple ne se présente à l'esprit d'une telle recherche »¹².

En revanche le critique Serge Doubrovsky dans son livre « Les Fils » répond entièrement aux questions du Philippe Lejeune ; il explique :

*J'ai inscrit roman en sous-titre pour la couverture, fondant ainsi un pacte romanesque par attestation de fictivité, simplement parce que je m'y suis trouvé contraint, malgré l'insistance inlassable de référence historique et personnel ont la même identité, mais le narrateur également : en bonne et scrupuleuse autobiographie, tous les faits et gestes du récit sont littéralement tirés de ma propre vie ; lieux et dates sont ont été maniaquement vérifiés.*¹³

D'ailleurs, l'autofiction est un nouveau mot (néologisme) apparaît en 1977 et fondé par le romancier et le théoricien Serge Doubrovsky dans son livre « Les Fils », il a défini ce néologisme comme suit :

C'est la reconnaissance explicite du caractère nécessairement fictionnalisant de toute narration sur soi. Qu'il s'agisse d'une fictionnalisation du vécu lui-même (de l'histoire référentielle), de l'identité du narrateur ou de celle du personnage (aux différents niveaux distingués par Lejeune), ou qu'il s'agisse de la mise en œuvre de pouvoir fictionnalisant de l'écriture elle-

¹² LEJEUNE, Philippe cité par COLLINS, Maxime, dans *Autobiographie, autofiction et « roman du Je »*, Mémoire de Magistère, université de McGill Montréal, Québec, 2010, P.06.

¹³ Ibid.

*même, l'autofiction dénonce les apories de l'autobiographie.*¹⁴

Il dit aussi : « elle expose la tentation romanesque qui infléchit la narration de soi qui fait du «Je» un personnage, qui fige des instants du vécu en « images » surdéterminées ou qui le reconstruit sur le mode imaginaire du fantasme »¹⁵.

Ce terme est composé de deux parties : la première c'est auto, c'est-à-dire « soi-même » et la deuxième partie c'est la fiction (l'imagination).

À partir des définitions des théoriciens sur l'autofiction, on a remarqué que cette dernière c'est un récit impersonnel ainsi qu'il y a le pronom personnel « Je » avec des noms et des lieux différents dans l'histoire du roman, alors on peut dire que dans l'autofiction il y a la fiction car l'auteur dans son écriture invente et raconte son histoire.

Certes, l'autofiction est un genre littéraire, elle compose de deux types d'usage : le premier type : les événements du récit sont réels mais dans la méthode de la narration il y a la fiction.

Le deuxième type : l'autofiction c'est un récit d'événement vécu par l'écrivain lui-même sous une forme romancée c'est-à-dire que l'auteur dans la narration de son œuvre utilise la troisième personne dans quelque cas.

Selon le théoricien S. Doubrovsky l'autofiction serait donc une :

Fiction d'événements, et de fait strictement réels ; si l'on veut autofiction d'avoir confié le langage d'une aventure à l'aventure du langage, hors sagesse et hors syntaxe du roman traditionnel au nouveau. Rencontre, fils de mots, allitérations, assonances, dissonance, écriture d'avant ou d'après littérature, concrète, comme on dit en musique.

¹⁴ M. Leiris, *S'écrire. autobiographie, autoportrait, autofiction*, article en ligne, disponible sur : <http://www.unil.ch/fra/fr/home/menuguid/litterature-moderne/histoire-litteraire/ressources/xixe---xxie-siecles-d-kunz-w/secrire--autobiographie-auto.html>, consulté le 8 Mars 2015, à 11h 02mn.

¹⁵ Ibid.

*On encore, autofriction patiemment onaniste qui espère
faire maintenant partager son plaisir.¹⁶*

À partir de cette définition, on peut dire qu'il y a des ambiguïtés dans l'autofiction et dans cette dernière il ya un mélange des faits imaginaires et des souvenirs.

Selon Larousse, l'autofiction est comme : « *une autobiographie empruntant les formes narratives de la fiction.* »¹⁷. Et dans le Robert, l'autofiction est : « *un récit mêlant la fiction et la réalité autobiographique* »¹⁸.

On peut conclure que l'autofiction est un récit impersonnel car il y a l'invraisemblable par contre dans l'autobiographie il ya le vraisemblable.

2.2. Le récit autobiographique :

Selon E Marc Lpiansky :

Le récit d'une vie est une tentative du sujet pour construire et donner une image de lui-même (...), c'est l'effort pour ressaisir son identité à travers les aléas et les avatars de l'existence dans une cohérence qui la rende communicable à autrui. Le récit suppose ainsi un processus de totalisation, à travers lequel l'énonciateur cherche à donner sens et consistance à sa vie.¹⁹

Le terme autobiographie désigne toujours un récit rétrospectif c'est -à- dire le récit des faits passés de la vie de l'écrivain, il lui arrive de se réfugier derrière un nom d'emprunt (prénom ou nom imaginaire ou un pseudonyme) : le récit reste toujours autobiographique si les événements sont ceux qu'a vécus l'écrivain.

¹⁶ S. DOUBROVSKY cité par HUBIER, Sébastien, op. Cite. PP. 121.122.

¹⁷ MICHINEAU, Stéphanie, *l'autofiction dans l'œuvre de Colette*, Thèse de Doctorat, université du Maine, 2007, P.08.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ E Marc, LPIANSKY cité par REGAIG, Najiba, dans *De l'autobiographie à la fiction ou le Je (u) de l'écriture*, Thèse de Doctorat, université de Paris Nord, 1995, P.26.

Le récit autobiographique n'est pas comme le terme biographie, c'est-à-dire que du grec le mot « bios » signifie « la vie » et le terme « graphein » désigne « à écrire ». Mais la biographie fait le récit d'une vie, ordinairement celle d'une figure essentielle, elle est écrite aussi à la première personne par un journaliste ou un historien, c'est la vie d'un homme.

Donc le récit autobiographique est un récit rétrospectif c'est-à-dire que l'écrivain raconte une histoire réelle, sa vie passée et aussi il tente de raconter des événements tel qu'il les a vécus.

En effet, le récit autobiographique est la coordination des souvenirs, il discerne des formes aussi différentes que le mémoire, le journal intime etc. Autant de manière de narrer sa propre vie.

Plus que tout autre, le récit autobiographique maintient une relation compliquée avec la réalité, l'auteur raconte des faits qu'il a vécus mais d'un regard rétrospectif.

Le récit autobiographique est extrêmement personnel, chaque visée autobiographique reste unique, néanmoins, les écrivains déclarent toujours d'une manière ou d'une autre, leur volonté ou leur espoir de rendre leur vie dans toute sa réalité.

Tantôt, le récit autobiographique peut prendre la forme du roman autobiographique, l'écrivain peut n'être pas content de ce qu'il a vécu, rêver d'une autre vie, il change alors le passé. La fiction se mêle à la réalité.

Dans le roman autobiographique, le lecteur y regarde une similitude entre la vie de l'auteur et l'expérience vécue par le personnage principal de l'œuvre.

En général, l'œuvre autobiographique s'écrit à la première personne, l'auteur et le narrateur et le personnage principal sont en principe amalgamés « le moi » dominant les événements vus par lui-même.

Egalement, c'est une vie subjective qui tente de se ressaisir en son ensemble à mieux se connaître elle-même et se présenter aux autres. Tel est le procédé par lequel est traversée toute écriture autobiographique.

Si l'autobiographe écrit, c'est pour conférer précisément à cette vie une existence que l'écriture seule, il le pressent, peut lui donner et à côté de laquelle, flottante, indécise, dispersée, il pourrait croire autrement avoir passé.²⁰

Relater une vie, sa vie, présuppose le respect d'une quelque exactitude (puisque il s'agit de sa vie à soi), selon Philippe Lejeune :

*Ecrire son autobiographie, c'est essayer se saisir sa personne dans sa totalité, dans un mouvement récapitulatif de synthèse du moi. Un des moyens les plus sûr pour reconnaître une autobiographie, c'est donc de regarder si le récit d'enfance occupe une place significative, ou d'une manière plus général si le récit met l'accent sur la genèse de la personnalité.*²¹

Le récit autobiographique tente donc de : « couvrir une suite temporelle suffisante pour qu'apparaisse le tracé d'une vie »²².

Comme nous l'avons déjà dit dans notre partie théorique qu'il y a des points de divergence entre les deux concepts, l'autofiction et le récit autobiographique.

²⁰ Ibid. P.27.

²¹ Ibid. P.28.

²² Ibid.

DEUXIEME CHAPITRE

L'ECRITURE AUTOBIOGRAPHIQUE UNE VISION
RETROSPECTIVE ?

Tout d'abord, l'écriture autobiographique est un jeu où le pronom personnel « Je » à une place très importante: « *L'écriture est précisément ce compromis entre une liberté et un souvenir, elle est liberté sauvenante qui n'est liberté que dans les gestes du choix, mais déjà plus dans sa durée* »²³.

Selon Henri Boyer :

*Le principe d'écriture englobe, en plus de la « littérature », le récit de vie écrire sa vie nécessite une véritable mise en scène où un seul acteur s'expose et joue (avec) son destin. L'autobiographie propose en théâtre dans le théâtre, le théâtre d'ombre où l'auteur joue à la fois les rôles de l'auteur, du metteur en scène et des acteurs.*²⁴

Donc, l'écriture autobiographique se base sur la première personne du singulier « Je », le théoricien Philippe Lejeune a défini cette écriture comme un récit parsemé de discours autobiographique.

1. Le pacte autobiographique et l'autobiographie :

1.1. Le pacte autobiographique :

L'expression " pacte autobiographique " apparait dans les années soixante avec les travaux de l'écrivain Philippe Lejeune. Ce dernier, est un théoricien français spécialiste de l'autobiographie, né le 13 août 1938.

En effet, le terme " pacte " renvoie donc à une convention entre l'écrivain et le lecteur, selon Philippe Lejeune qui a écrit :

Dans l'autobiographie on suppose qu'il y a identité entre l'auteur d'une part et le narrateur et le protagoniste de l'autre part. C'est-à-dire que « le je » renvoie à l'auteur. Rien dans le texte ne peut le prouver. L'autobiographie est un genre fondé sur la confiance, un genre ... fiduciaire, si l'on peut dire. D'où d'ailleurs, de

²³ BARTHES. R, cité par REGIEG, Najiba, op. Cite. P.111.

²⁴ BOYER, Henri, Ibid. P. 03.

*la part des autobiographes, le souci de bien établir au début de leur texte une sorte de « pacte autobiographique », avec excuses, explications, préalables, déclaration d'intention, tout un rituel destiné à établir une communication directe.*²⁵

Dans ce pacte, l'écrivain dans son roman relate une partie de sa vie c'est-à-dire que les événements de sa vie sont réels et il n'y a pas la fiction.

L'identité est une vérité promptement saisie, acceptée ou bien rejetée, au niveau de l'énonciation, la similitude est un rapport, sujet à débat et à nuances illimitées, établi à partir de l'énoncé.

Selon Philippe Lejeune :

*L'identité se définit à partir des trois termes : auteurs, narrateur et personnage. Narrateur et personnage sont les figures aux quelles renvoient, à l'intérieur du texte, le sujet de l'énonciation et le sujet de l'énoncé ; l'auteur représenté à la lisière du texte par son nom, est alors le référent auquel renvoie, de par le pacte autobiographique, le sujet de l'énonciation.*²⁶

Par ailleurs, l'identité entre l'écrivain, narrateur et protagoniste (personnage principal) garantie par ce pacte, peut être concrète ou implicite : Implicite si l'œuvre comporte un signe : « (...) où le narrateur prend un engagement vis-à-vis du lecteur n'a aucun doute sur le fait que le « je » renvoie au nom porté sur la couverture, alors même que le nom n'est pas répété dans le texte »²⁷.

Concrète, dans le cas où le narrateur- personnage porte le même nom que l'écrivain, nom indiqué sur la couverture de l'œuvre.

D'après la définition de Philippe Lejeune, dans le pacte autobiographique il y'a trois « Je » qui se confondent : auteur, narrateur et protagoniste de l'œuvre.

²⁵ LEJEUNE, Philippe, cité par HADJ LAROUCI. Belkacem, op. Cite. PP.22.23.

²⁶ LEJEUNE, Philippe, Ibid. P.23.

²⁷ Ibid.

La triade auteur- narrateur- protagoniste prend une forme qui épouse la culture de l'auteur ; L'écrivain contourne ainsi des censures intérieures tout autant qu'extérieures.²⁸

Pour le théoricien Ph. Lejeune le pacte autobiographique et le pacte romanesque sont deux formes de lecture opposées, ainsi que le pacte autobiographique de ce théoricien inclue que l'écrivain se livre sans détour et que le lecteur accepte les réalités pour vraies.

1.2. L'Autobiographie :

La définition de la littérature intime pour Georges Gusdorf est comme tous ce qui repose sur « *un usage privé de l'écriture, regroupant tous les cas où le sujet humain se prend lui-même pour objet d'un texte qu'il écrit* »²⁹

Egalement pour lui « *l'écriture du moi suppose la présence du moi, l'adhésion, l'adhérence de l'être personnel* »³⁰, semble concevoir les écrits autobiographiques comme une manière de salut.

Néanmoins, le terme autobiographie apparaît en France environ 1950 comme le synonyme du mot *mémoires*, les deux concepts de ce terme : *auto*, c'est-à-dire le moi conscient de lui-même, *bio* c'est: l'existence dans son déroulement et enfin *graphie* c'est à dire "l'écriture"

Par ailleurs, l'autobiographie n'est pas comme la biographie, cette dernière fait le récit d'une vie, ordinairement celle d'une figure essentielle, elle est écrite aussi à la première personne par un journaliste ou un historien.

Selon J. Starobinski qui a défini l'autobiographie dans son article *Poétique* comme suit : « *la biographie d'une personne faite par elle-même* »³¹ ; il faut qu'il y ait

²⁸ GANS-GUINOUNE- Anne-Marie, *Autobiographie et Francophonie : cache cache entre « nous » et « je »*, article en ligne, disponible sur : <https://www.revue-relief.org> > ... > Vol. 3, No 1 (2009) > Gans-Guinoune, consulté le 12 Février 2015, à 16h55mn.

²⁹ GUSDORF, Georges, cité par HUBIER, Sébastien, op. Cite. P.45.

³⁰ GUSDORF, Georges, Ibid.

³¹ J. STAROBINSKI, Ibid.

une identité du narrateur et du protagoniste du roman, supériorité de la narration sur la description, et mise en évidence d'un sens de l'existence.

Mais pour le théoricien Philippe Lejeune l'autobiographie est un « *récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité* »³².

A partir de cette définition, on distingue certains pactes comme le pacte autobiographique et référentiel. S'il y a une identité entre l'auteur-narrateur et le protagoniste du récit.

Certes, dans l'autobiographie il y a des genres voisins comme par exemple : l'autoportrait, mémoires, biographie, journal intime et le roman personnel, par la suite on peut donner la distinction entre l'autobiographie et les deux genres voisins de cette dernière l'autoportrait et mémoires.

Dans l'autoportrait, il n'ya « *pas de récit suivi, ni d'histoire de la personnalité* »³³, au contraire l'autobiographie pour Lejeune : « *est un récit chronologique (chronologique : dont la logique est temporelle) qui peint le moi dans le déroulement d'une vie, et est toujours fondée à quelque degré sur la croyance en la permanence d'un moi individuel dont l'intériorité est l'antériorité* »³⁴.

Selon Michel Beaujour l'autoportrait serait : « *je ne vous raconterai pas ce que j'ai fait (ni ce que j'ai vécu), mais je vais vous dire qui je suis* »³⁵.

En revanche, les mémoires sont consacrés aux confusions historiques auxquels l'auteur a participé, ou également aux rapports privilégiés qu'il a pu maintenir avec les grands de cet Univers qui ont.

³²LEJEUNE, Philippe, Ibid.

³³ LABRE Chantal- SOLER-Patrice, *Dictionnaire de poétique des modernes aux anciens*, ED, Armand Colin, Paris, 2012, P.23.

³⁴ LEJEUNE Philippe, Ibid.

³⁵ BEAUJOUR. M, Ibid.

Ainsi André Gide : « *les mémoires ne sont jamais qu'à demi sincère. Si grand que soit le souci de vérité : tous est toujours plus compliqué qu'on ne le dit. Peut être même approche-t-on de plus près la vérité dans le roman* »³⁶.

Tandis que, l'autobiographie se concentre sur l'existence même de celui qui l'écrit. Donc il y a deux cas : le premier cas particulièrement à travers de ce qu'il a fait, mais dans le deuxième, il s'agit d'abord pour l'auteur de rédiger à partir de ce qu'il a été.

Donc, c'est un récit que l'on fait de sa propre vie. Celui qui raconte, celui dont on parle et celui qui écrit et signe le livre, sont une seule personne, une identité explicite entre le narrateur, l'auteur et le personnage est alors déclarée.³⁷

Le « je », c'est un pronom personnel qui renvoie à l'énonciateur de l'instance de discours où figure-le « je »; toutefois cet énonciateur est lui-même ombrageux d'être signifié par un patronyme (qu'il s'agisse d'un nom conjoint déterminé de distinctes façons, ou d'un nom propre).

Le je n'a de référence actuelle qu'à l'intérieur du discours : il renvoie à l'énonciateur, que celui-ci soit fictif ou réel. Le je n'est d'ailleurs nullement la marque exclusive de l'autobiographie: le tu aussi bien que le il sont des figures d'énonciation que l'autobiographe utilise pour insister, par des effets de distanciation, sur la fiction du sujet, ou pour mettre en situation le discours de l'autre dans celui du sujet.³⁸

Ceci dit, L'autobiographie est donc, un style de lecture autant qu'un genre d'écriture, et le personnage est un personnel réel car il y a une véracité dans l'écriture de l'auteur, c'est-à-dire que l'authenticité est toujours présente dans le récit autobiographique.

1.3. Le style indirect libre dans le récit autobiographique :

³⁶ GIDE André, cité par LEJEUN, Philippe, *Le Pacte autobiographique*, ED, Seuil, Paris, 1974, P.41.

³⁷ HADJ LAROUCI, Belkacem, op. Cite. P.22.

³⁸ Ibid.

Le style indirect libre est considéré selon Belfield comme « *une forme caractéristique de l'écrit* »³⁹. Ainsi que, les phrases du style indirect libre sont des locutions ; elles en ont toutes les propriétés grammaticales. Particulièrement le fait de ne pas pouvoir être enchâssé dans d'autres phrases. Elles peuvent contenir des interjections, des phrases exclamatives, des constructions exclamatives sans verbe, des phrases incomplètes.

Néanmoins, le style indirect libre produit sur le lecteur une conséquence de " désordre ", parce qu'il ne reconnaît plus si ce sont les réflexions du personnage ou bien celles de l'auteur comme l'explique Dominique Maingueneau :

Il s'agit de deux « voix » inextricablement mêlées, celle du narrateur et celle du personnage (...). On perçoit deux « énonciateurs » mis en scène dans la parole du narrateur, lequel s'identifie à l'une de ces deux « voix ». ce ne sont pas deux véritables locuteurs, qui prendraient en charge des énonciations, des paroles, mais deux « voix », deux « points de vue » aux quels on ne peut attribuer aucun fragment délimité du discours rapporté. Le lecteur ne repère cette dualité que par la discordance qu'il perçoit entre les deux « voix », discordance qui lui inter dit de tout rapporter à une seule instance narrative.⁴⁰

Selon Maingueneau le style indirect libre est : « *un mode d'énonciation original, qui s'appuie crucialement sur la polyphonie* »⁴¹.

Le discours indirect libre devrait principalement servir dans le passé à restituer des expressions, alors que quelques auteurs se sont mis à l'utiliser pour montrer des esprits, ce qui impliquait nécessairement un narrateur aux pouvoirs complètement exagéré (omniprésent-omniscient-), capable de tout.

³⁹ BELFIELD, cité par PATRON, Sylvie, *Le narrateur introduction a la théorie narrative*, ED, Armand Colin, Paris, 2009, P.212.

⁴⁰ MAINGUENEAU, cité par HADJ LAROUSSE, Belkacem, op. Cite. P.38.

⁴¹ MAINGUENEAU, Ibid. P.40.

Comme nous l'avons indiqué au début avec la définition de Dominique Maingueneau sur le style indirect, Lejeune a défini le style indirect libre comme suit :

Le style indirect libre est une figure narrative, fondée en partie sur des phénomènes d'ellipse. Sa fonction est d'intégrer un discours rapporté à l'intérieur du discours qui le rapporte en réalisant une sorte de « fondu » à la faveur duquel les deux énonciations vont se superposer. (...) Ainsi est obtenu un chevauchement des deux énonciations : on entend une voix qui parle à l'intérieur d'une autre cette voix n'est pas citée, elle est en quelque sorte mimée.⁴²

L'écrivain cherche à rendre "la réalité", et reproduire donc avec la plus grande exactitude la langue de son héros, et également, élaborer un récit actif et dont la valeur esthétique est évidente.

Dans la deuxième partie "*Le Fils Aîné*" du roman « *Le Fils du Pauvre* », l'écrivain Mouloud Feraoun, ne laisse pas la parole au protagoniste de l'œuvre Fouroulou ni aussi au narrateur ; il fait de son mieux pour "réunir" les deux voix, d'où l'utilisation du style indirect libre :

Fouroulou se rappela ce qu'il avait entendu au milieu de la nuit. Sa mère, avec un pauvre sourire, lui dit qu'elle avait entendu, elle aussi. Elle manifesta une satisfaction visible en constatant que son fils n'avait pas dormi. Les filles furent un peu honteuses de leur mauvaise conduite. Elles n'aimaient donc pas leur père puisqu'elles n'avaient pu se réveiller ?⁴³

Parfois, l'auteur agrège le style indirect libre au monologue; « *-non ! pensa Fouroulou. Cela démontre simplement que ma mère ne peut pas compter sur elles, mais qu'elle peut compter sur moi pendant l'absence de mon père* »⁴⁴.

Du point de vue sémantique et pragmatique, l'auteur Mouloud Feraoun s'accorde donc à déterminer à son personnage-narrateur, Menrad ; « *J'avais aussi la faculté d'être voleur, menteur, effronté. C'était le seul moyen de faire de moi un garçon*

⁴² LEJEUNE, Philippe, Ibid. P.104.

⁴³ FERAOUN, Mouloud, *Le Fils du pauvre*, ED, Talantikit, Bejaïa, 2009, P.146.

⁴⁴ *Ibid.*

hardi.nul n'ignore que la sévérité des parents produit fatalement un pauvre diable craintif, fiable, gentil et mou comme une fillette »⁴⁵.

2. La narration dans l'autobiographie :

Selon Dominique Maingueneau :

Dans la narration il s'agit plutôt de distinguer deux niveaux : d'une part, les événements qui font progresser l'action, représentés par les formes au passé simple, de l'autre, à l'imparfait, le niveau des procès posés comme extérieurs à la dynamique narrative.⁴⁶

Généralement, dans la narration l'imparfait remplace le passé simple, l'imparfait qui est en même temps, un temps du discours et un temps du récit.

Selon Weinrich, « *la seul et unique fonction de l'opposition entre l'imparfait et passé simple dans le monde raconté* », et pour lui aussi : « *l'imparfait est dans le récit le temps de l'arrière-plan, le passé simple le temps du premier plan* »⁴⁷.

Dans la première partie du roman « *Le Fils du Pauvre* » ce temps employé d'une manière cohérente : « *Mes parents avaient leur habitation à l'extrême-nord du village, dans le quartier d'en bas* »⁴⁸, « *Ahmed, mon grand-père, était veuf. Il n'ignorait pas que ses filles n'auraient aucun soutien.* »⁴⁹, « *D'abord la mauvaise volonté du vieux était évidente puisqu'il avait essayé de donner « définitivement » la maison et un champ* »⁵⁰ et dans « *De toute les tantes, ma grand'mère Tassadit était une de celles qui s'intéressaient le plus aux orphelines, leur disait le plus de douceurs et les conseillaient le plus souvent* »⁵¹.

En revanche, dans la seconde partie de ce roman, le narrateur n'intervient pas dans le roman comme personnage et narrateur. La majorité du temps, il reste dans

⁴⁵ Ibid. P.28.

⁴⁶ MAINGUENEAU, cité par REGAIEG, Najiba, op. Cite. PP.172-173.

⁴⁷ WEINRICH, Ibid. P.183.

⁴⁸ *Le Fils du pauvre*, op. Cite. P.23.

⁴⁹ Ibid. P.27.

⁵⁰ Ibid. P.28.

⁵¹ Ibid. P.29.

l'ombre, inconnu et discret, ainsi qu'il est, selon la terminologie de Genette, un narrateur hétéro diégétique qui précise que :

Selon Genette qui a écrit :

Le choix du romancier [se fait] entre deux attitudes narratives [...]: faire raconter l'histoire par l'un de ses « personnage », ou par un narrateur étranger à cette histoire [...]. Je nomme le premier type, pour des raisons évidentes, homodiégétique, et le second hétérodiégétique⁵².

2.1. Le « Je » dans le récit autobiographique :

Chez Hamburger, « le récit à la première personne est hors de la fiction »⁵³ ;

Le récit à la première personne, écrit Hamburger, est envisagé ici dans son sens propre, comme une forme autobiographique qui rapporte des événements vécus, mis en relation avec un narrateur qui dit « Je » (...) il est en effet son origine dans la structure énonciative autobiographique...⁵⁴

Certains linguistes ont défini les pronoms personnels comme la définition de Paul Ricœur:

Les pronoms personnels sont proprement « asémiques »; le mot « Je » n'a pas de signification en lui-même (...), « Je » c'est celui qui, dans une phrase, peut s'appliquer à lui-même « Je » comme étant celui qui parle; le pronom personnel est essentiellement fonction du discours et ne prend sens que quand quelqu'un parle et se désigne lui-même en disant « Je ».⁵⁵

⁵² GERARD, Genette, cité par HADJ LAROUCI, Belkacem, op. Cite. P.29.

⁵³ HAMBURGER, cité par PATRON, Sylvie, op. Cite. P.174.

⁵⁴ HAMBURGER, Ibid. P.175.

⁵⁵ RICOEURS, Paul, cité par HADJ LAROUCI, Belkacem, op, cite, PP-60-61.

L'usage de la première personne dans la narration romanesque, est créé commodément un monde dans un cadre spatio-temporel qui paraît assez proche et aussi qu'il prend le lecteur en témoin.

A ce propos, René Démoris a défini la première personne comme suit :

*la première personne a du moins l'avantage de renvoyer à un sujet chez qui cette pensée, quelle que soit sa pertinence a été réalité (...) c'est donc au moment où il se définit contre la logique « naturelle » du récit que l'être éprouve le mieux sa propre vérité. Le récit le plus vrai reste cependant le récit personnel puisqu'il intègre l'illusion d'avoir une histoire.*⁵⁶

Certes, Le pronom personnel « Je » différencierai les récits à la première personne prototypique et aussi la réalité de ces récits.

Les récits à la première personne sont obéissants aux lois raisonnables de l'énoncé de réalité :

Le « Je » narrateur n'engendre pas ce qu'il narre, il narre à ce propos sur un monde qui est celui de tout énoncé de réalité et comme il s'agissait de quelque chose qu'il ne peut que présenter comme objet (et non, s'agissant des personnages, en tant que des sujets)⁵⁷.

En effet, selon Philippe Lejeune La première personne se définit par l'articulation de deux niveaux :

1. Référence :

Les pronoms personnels « Je/ Tu » n'ont de référence actuelle qu'à l'intérieur du discours, dans l'acte même d'énonciation. A un autre moment, BENVENIST signale

⁵⁶ DEMORIS, René, Ibid. PP.85.86.

⁵⁷ Sylvie, PATRON, op. Cite. P.175.

qu'il n'y a pas de concept « Je ». Le « Je » renvoie à chaque fois, à celui qui parle et que nous identifions du fait même qu'il parle.⁵⁸

2. L'énoncé :

Les pronoms personnels de la première personne marquent l'identité du sujet de l'énonciation et du sujet de l'énoncé.⁵⁹

Ainsi, si quelqu'un dit :

*« Je suis Né le ... », L'emploi du pronom « Je » aboutit, par l'articulation de ces deux niveaux, à identifier la personne qui parle avec celle qui naquit. Comme dans le quatrième chapitre du roman *Le Fils du pauvre* dans le passage suit : « je suis né, en l'an de grâce 1912, deux jours avant les fameux prêts de Tibari qui a, jadis... »⁶⁰.*

D'ailleurs, le narrateur-personnage principal dirige son énonciation sur la manière de « Je ». Sa forme d'énonciation répond complètement aux propos de Philippe Lejeune. Ce dernier qui dit que le terme autobiographie est un « *récit (...)* qu'une personne réelle fait de sa propre existence, (mettant) l'accent sur sa vie individuelle(...) »⁶¹.

Toujours selon Lejeune : « *le pronom personnel Je-renvoie à l'énonciateur de l'instance est lui-même susceptible d'être désigné par un nom (qu'il s'agisse d'un nom commun, déterminé de différentes manières, ou d'un nom propre)* »⁶².

Sur le plan littéraire, l'œuvre du « *Le Fils du Pauvre* » a été perçue comme "un beau roman", simple, émouvant, rédigé dans une langue accostable à tous.

L'écrivain Mouloud Feraoun dans « *Le Fils du Pauvre* », qui est un texte autobiographique a utilisé la première personne : singulière et plurielle et surtout le pronom personnel « Je », car il relate les événements qu'il a vécus dans sa vie. « *Je*

⁵⁸ *Le Pacte autobiographique*, op. Cite. P. 19.

⁵⁹ Ibid.

⁶⁰ *Le Fils du pauvre*, op. Cite. P. 33.

⁶¹ LEJEUNE, cité par HADJ LAROUSSI, Belkacem, op. Cite. P.29.

⁶² LEJEUNE, Ibid.

puisse remonter dans mes souvenirs, je retrouve toujours auprès de moi une chaude et naïve amitié»⁶³. « *Je me souviens, comme si cela datait d'hier, de mon entrée à l'école* »⁶⁴.

Dans la première partie de cette œuvre qui s'intitule « la Famille », le pronom personnel « Je », c'est omniprésent dans cette partie comme dans les passages suivants : « *Mes parents avaient leur habitation à l'extrême-nord du village, dans le quartier d'en bas* »⁶⁵. « *Mon oncle et mon père se nomment l'un Ramdane, l'autre Lounis mais dans le quartier on a pris l'habitude de les appeler « les fils de chabane »* »⁶⁶, « *Je crois que ma grand'mère n'eut jamais à se plaindre de ma mère* »⁶⁷, « *Cependant, je dois dire que les efforts conjugués de toute la famille n'ont pas abouti au résultat envisagé* »⁶⁸ dans « *J'étais l'unique garçon de la maisonnée* »⁶⁹ et dans « *J'avais aussi la faculté d'être voleur, menteur, effronté* »⁷⁰.

2.2. La voix de la société dans le texte autobiographique (Nous) :

Le pronom personnel « Nous » signifie comme la première personne du pluriel et qui symbolise à un groupe dont fait partie le personnage qui parle.

Ainsi, le pronom personnel « Nous » appartient aux pronoms dits du pluriel, cependant il n'y a pas de véritable pluriel. Puisqu'il ne saurait y avoir plus d'un « Je » par énoncé.

De plus, la première personne du pluriel « Nous » ne peut être un pluriel du pronom personnel « Je », c'est-à-dire ici (Je + Je...etc.). Mais c'est comme un assemblage entre les deux « Je » (le Je et nom Je) comme l'explication de Benveniste : « *la première personne du pluriel (« Nous ») inclut obligatoirement la première*

⁶³ *Le Fils du Pauvre*, op. Cite. P.33.

⁶⁴ Ibid. P.73.

⁶⁵ Ibid. P.23.

⁶⁶ Ibid.

⁶⁷ Ibid. P.29.

⁶⁸ Ibid. P.34.

⁶⁹ Ibid.

⁷⁰ Ibid. P35.

personne du singulier (un seul et unique « Je »), plus:⁷¹. Ainsi: « Soit la deuxième personne du singulier (un ou plusieurs « tu ») ou soit la troisième personne du singulier (un ou plusieurs personne il-elle); soit une combinaison de ces deux hypothèses »⁷².

Le pronom personnel du pluriel « Nous » peut être représenté par distinctes formes : « Toi et Moi », « Vous et Moi », « Elle (Lui) et Moi », « Elle, Vous et Moi », Eux, Toi, Moi » ...etc. Comme dans le passage suivant où l'auteur mouloud feraoun utilise le « nos » de Mouloud et ses collègues de leur école : « *Nos parents et nos maitres ne paraissaient pas attacher une grande importance à ce que nous faisons à l'école* ». ⁷³, « *Nous avons établi un cycle qui revenait à peu près tous les ans* »⁷⁴.

Dès l'incipit de l'œuvre de l'écrivain Kabyle M. Feraoun « *Le Fils du pauvre* » avec la citation de A. Tchekhov dans la première partie de ce roman :

*Nous travaillerons pour les autres jusqu'à notre vieillesse et quand notre heure viendra, nous mourrons sans murmure et nous dirons dans l'autre monde que nous avons souffert, que nous avons pleuré, que nous avons vécu de longues années d'amertume, et Dieu aura pitié de nous....*⁷⁵

On peut remarquer le « *Le Fils du Pauvre* » consacre une grande importance à la voix plurielle surtout au niveau de la première partie intitulée « *la famille* ».

Selon l'histoire de Mouloud Feraoun « *Le Fils du pauvre* », nous avons pu remarquer que l'écrivain transcrit les événements vécus par lui dans sa société, car c'est l'histoire de la société Kabyle et plutôt l'histoire de toutes les familles algériennes qui vivent dans les mêmes situations pendant la colonisation. Comme l'exemple de ce passage : « *En plus de cette origine commune ou identique, nous sommes de la même*

⁷¹ BENVENISTE, cité par HADJ LAROUCI, Belkacem, op. Cite. P.51.

⁷² Ibid.

⁷³ *Le Fils du pauvre*, op. Cite. P.77.

⁷⁴ Ibid.

⁷⁵ A. TCHEKHOV, cité par *Le Fils du pauvre*, op. Cite. P.08.

condition parce que tous les Kabyles de la montagne vivent uniformément de la même manière. Il n'y a ni pauvres ni riches »⁷⁶.

L'utilisation de la première personne du pluriel « Nous » est conçue comme une affection pour une communauté paysanne, un ancrage de tout ce qu'évoque et valorise cette société comme dans le passage suit qui se représente comme un dérapage vers un genre autobiographie collective :

Nous, Kabyles, nous comprenons qu'on loue notre pays. Nous aimons même qu'on nous cache sa vulgarité sous des qualificatifs flatteurs. Cependant nous imaginons très bien l'impression insignifiante que laisse sur le visiteur le plus complaisant la vue de nos pauvres villages⁷⁷.

2.3. Auteur, Narrateur, Personnage :

2.3.1 Auteur :

Le théoricien Philippe Lejeune a distingué trois « Je » : auteur, narrateur et personnage.

Selon Bakhtine, l'auteur est : « *un maître d'œuvre, il s'inscrit en elle, parce qu'il en est l'origine. Quelque soit sa manière de la construire-à chacun son tempérament d'artiste, il en assume la totalité, du début à la fin du processus de création* »⁷⁸.

Généralement, l'auteur c'est la personne qui écrit et aussi publie son ouvrage, l'auteur se définit comme une personne réelle dans la société, également c'est le créateur d'un discours pour ses lecteurs.

⁷⁶ Ibid. P.18.

⁷⁷ Ibid. P.13.

⁷⁸ BAKHTINE cité par BELKACEM Dalila, dans *Du texte autobiographique au texte romanesque dans « Le Fils du Pauvre » de Mouloud Feraoun* », Article en ligne, disponible sur, www.insaniyat.revues.org, consulté le 12 Mars 2015, à 10h33mn.

L'auteur se définit aussi comme une personne compétente de créer et de produire son discours, donc il imagine à travers ce qu'il produit.

Le terme auteur ne peut être n'est on véritablement auteur qu'à partir d'un second livre, quand le nom propre inscrit en couverture devient le (facteur commun) d'au moins deux textes différents et donne donc l'idée d'une personne qui n'est réductible à aucun de ses textes.⁷⁹

Certes, l'auteur utilise la première personne pour signifier le producteur de ses personnages.

L'auteur se définit selon Philippe Lejeune comme suit :

Un nom de personne, identique assumant une suite de textes différents publiés. Il tire sa réalité de la liste de ses autres ouvrages qui figure souvent en tête du livre : « Du même auteur » ; L'autobiographie suppose qu'il y ait identité de nom entre l'auteur (tel qu'il figure, par son nom, sur la couverture), le narrateur du récit et le personnage dont on parle.⁸⁰

2.3.2 Narrateur :

Selon P. Ricoeur le narrateur est : « *La voix narrative est la parole muette qui présente le monde du texte au lecteur(...)* »⁸¹, également : « *la voix narrative est celle qui s'adressant au lecteur lui présente le monde raconté (celui du personnage)* »⁸².

Ainsi, le narrateur utilise la première personne pour signifier l'un de ses personnages.

Selon I.Y Tadie: « *La personnalité du narrateur est sans contenue psychologique précise sans apparence physique détaillée : elle rompt bien ainsi avec toutes les conventions du genre* »⁸³.

⁷⁹ *Le pacte autobiographique*, op. Cite. P.23.

⁸⁰ LEJEUNE. Ibid.

⁸¹ RICOEUR. P, cité par BELKACEM, Dalila, op. Cite.

⁸² Ibid.

Donc, le terme narrateur c'est la personne qui relate une histoire pour transmettre un message pour les autres (les lecteurs).

En effet, le narrateur est omniprésent ; il rapporte aux lecteurs les réflexions et les pensées des personnages, comme dans les passages suivants : « *C'est faux ! C'est faux ! Pensait Fouroulou pendant que son maître parlait. Il avait envie de lui dire NON ! Les enfants sont plus sensibles que cela. Ils partagent les misères de leurs parents* »⁸⁴ et « *Menrad est prêt à admirer tous ceux qui le voudront. Il admire tout le monde* »⁸⁵.

2.3.3. Le personnage (protagoniste) :

On peut dire que le personnage c'est le héros et l'acteur d'une histoire du roman et il est très important car c'est la personne qui joue et qui a obtenu un rôle principal dans le roman et l'histoire se déroule sur lui.

Dans notre corpus « *Le Fils du Pauvre* » de l'écrivain Kabyle Mouloud Feraoun, nous avons souligné que ce roman est à la fois texte autobiographique et biographie puisque dans l'histoire le seul acteur c'est l'auteur lui-même (Feraoun).

De ce fait, il y a une balance entre l'autobiographie et la biographie et la vraisemblance. La part de la réalité est plus que la part de la fiction. Elle représente le vécu de l'écrivain.

Pour faire la comparaison entre la vie de l'écrivain Mouloud Feraoun et la vie de protagoniste de son histoire Fouroulou dans notre corpus « *Le Fils du Pauvre* », il faut d'abord connaître et comprendre les points communs dans l'histoire car il est possible et facile de comparer la vie de personnage principal Fouroulou et celle de Mouloud Feraoun.

Certes, nous savons que l'écrivain algérien Mouloud est né en 1913, ainsi il a choisi une année de naissance du personnage principal (Fouroulou) dans le fils du

⁸³ Tadie, I.Y. Ibid.

⁸⁴ *Le Fils du Pauvre*, op. Cite. P.156.

⁸⁵ Ibid. P.173.

pauvre, ce protagoniste Fouroulou est « né en 1912 deux jours avant les fameux prêtres de Tibrari »⁸⁶, Mouloud Feraoun a nommé cette année, " année de grâce " : « Je suis né en l'an de grâce 1912(...) »⁸⁷, « est l'année durant laquelle, la France a instauré : « la voix de la mobilisation obligatoire des Algériens »⁸⁸.

Ainsi, la localisation géographique : Mouloud Feraoun est né à Tizi-Hibel en Kabylie, en revanche, Fouroulou passe son enfance et son adolescence aussi à Tizi :

*Tizi est une agglomération de deux mille habitants. Ses maisons s'agrippent l'une derrière l'autre sur le sommet d'une crête comme les gigantesques vertèbres de quelque monstres préhistorique : deux cents mètres de long, une rue principale qui n'est qu'un tronçon d'un chemin de tribu et par conséquent aux villes.*⁸⁹

À travers cette structure géographique, nous avons pu trouver que Feraoun amalgame Tizi avec Tizi-Hibel. Puis il est issu d'une famille très pauvre, celle du protagoniste Fouroulou, est une famille d'un pauvre paysan comme dans les passages suivants : « Mon père et mon oncle étaient parmi les pauvres du quartier. »⁹⁰, aussi « Certainement ! Nous sommes pauvres, nous, mais (...) »⁹¹.

En plus, l'écrivain Feraoun, est un instituteur en haute Kabylie dans la réalité, mais on a remarqué à travers le protagoniste Fouroulou dans « *Le Fils du Pauvre* » qui raconte comment il obtient son diplôme et devenir instituteur en Kabylie : « *Menrad, instituteur du bled Kabyle, vit « au milieu des aveugles »*⁹².

Ainsi, nous avons pu voir que le père de Mouloud Feraoun a émigré en France pour aider sa famille. En revanche, et à travers le héros Fouroulou dans « *Le Fils du*

⁸⁶ *Le Fils du Pauvre*, op. Cite. P.33.

⁸⁷ Ibid.

⁸⁸ ATHMANI, Noua, *L'aspect de l'enfance dans la littérature algérienne*, Mémoire de Magistère, université de Batna, 2007, P.127.

⁸⁹ *Le Fils du Pauvre*, op. Cite. P.14.

⁹⁰ Ibid. P.34.

⁹¹ Ibid. P.52.

⁹² Ibid. P.09.

Pauvre», Mouloud Feraoun nous raconte que le père de ce personnage a voyagé en France : « *Ramdane quitta, un matin, son village, le dernier espoir, la seule solution* »⁹³.

Mouloud Feraoun dans la première partie du son roman *le fils du pauvre*, il nous raconte aussi des événements douloureux comme la mort de ses tantes Khalti et Nana comme dans les deux passages suivants : « *Les gens sensés n'en croyait rien et ma mère, dans sa douleur, déplorait l'horrible mort qui avait emporté à khalti* »⁹⁴, « *Je fus brutalement réveillé par les cris de ma mère et de mes sœurs : ma douce Nana venait d'expirer* »⁹⁵, ainsi dans « *Elle mourut après une nuit de douleurs, entre les bras de ses sœurs affolées... Je revois Nana allongée sur son tapis de noce et couverte d'un linge blanc ; un foulard de soie jaune soutient le menton et entoure son petit visage. Les yeux sont fermés* »⁹⁶.

En revanche, Feraoun affirmé que dans la réalité ses tantes sont mortes aussi mais pas comme dans son histoire, il écrit : « *A peu près, comme dans le fils du pauvre, mes tantes étaient potières mais ne sont pas mortes comme je l'ai raconté* »⁹⁷.

Enfin, comme le précise Jack Gleuyze : « *Mouloud Feraoun raconte d'abord sa propre histoire, c'est vrai, mais il décrit en même temps un pays, une époque, des coutumes, des modes de vie ou : Fouroulou c'est sur, se confond presque complètement avec Feraoun.* »⁹⁸.

Dans notre analyse on peut aussi faire la comparaison entre la vie de Fouroulou et celle de l'auteur Feraoun dans « *Le Fils du Pauvre* » à partir le pseudonyme du héros de son histoire.

Certes, le mot pseudonyme se définit comme un nom d'auteur, également un nom de *plume* et est un nom qui ne change pas l'identité. Mouloud Feraoun a choisi le

⁹³ Ibid. P.142.

⁹⁴ Ibid. P.132.

⁹⁵ Ibid. P.113.

⁹⁶ Ibid. P.114.

⁹⁷ ATHMANI, Noua, op. Cite. P.121.

⁹⁸ Jack, GLEYZE, cité par LE ROUZIC, Maurice, disponible sur: www.limag.refer.org, Consulté le 1 Mai 2015, à 12h38mn.

pronom Fouroulou comme pseudonyme qui signifie (cacher), dans le chapitre IV l'auteur a rappelé le choix de son pseudonyme :

Comme j'étais le premier garçon né viable dans ma famille, ma grand-mère décida péremptoirement de m'appeler Fouroulou (de effer : cacher). Ce qui signifie que personne au monde ne pourra me voir, de son œil bon ou mauvais, jusqu'au jour où je franchirai moi-même, sur mes deux pieds, le seuil de notre maison.⁹⁹

« On serait peut-être étonné si j'ajoutais que ce prénom, tout à fait nouveau chez nous, ne me ridiculisa jamais parmi les bambins de mon âge, tant j'étais doux et aimable »¹⁰⁰.

Enfin, à partir de cette comparaison et les frontières entre la vie de Fouroulou et celle de Feraoun, on a trouvé que Fouroulou Menrad= Mouloud Feraoun car Fouroulou c'est une anagramme de Mouloud Feraoun.

Comme nous l'avons dit au début de notre analyse que le personnage Fouroulou celui même l'auteur Mouloud Feraoun, ainsi ce dernier a été affirmé la relation entre lui et son protagoniste à travers une lettre à son ami Emmanuel Roblès : *« (...) je suis prêt à parler de moi en 15 lignes comme je l'ai fait en 200 pages »¹⁰¹.*

⁹⁹ *Le Fils du Pauvre*, op. Cite. P.33.

¹⁰⁰ Ibid.

¹⁰¹ FERAOUN, Mouloud cité par BELKACEM, Dalila, op. Cite.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

A l'issue de ce travail de recherche, nous avons la conviction d'avoir approché relativement le thème soulevé en problématique qui avait comme objectif l'examen de l'autobiographie et l'autofiction dans «*Le Fils du Pauvre*» de l'écrivain algérien Mouloud Feraoun. Une œuvre très connue certes, tant étudiée vue son importance littéraire et culturelle dans la mesure où elle constitue l'une des premières œuvres de la littérature maghrébine d'expression Française. Ce qui permet de la considérer comme œuvre référentielle en la matière.

Tous au long des deux chapitres constituant notre travail, nous avons essayé de répondre aux questions soulevées au début de ce travail à travers la définition des concepts liés aux thèmes de l'autobiographie et celui de l'autofiction, au premier chapitre, puis à travers le recensement et l'analyse des éléments textuels qui ont trait aux thèmes traités.

L'étude nous a permis de vérifier, grâce à la comparaison entre le texte objet d'étude et certains "textes pré-textuels" ; correspondances, journal intime, article de journaux..., l'authenticité de certains événements relatés dans l'œuvre. Dans ce sens, on peut citer, à titre d'exemple, ce qu'a déclaré Feraoun dans une lettre adressée à Landi-Bonos : « *Vous savez bien que Fouroulou c'était à peu près Moi. Un enfant tel que je le voyais il y a dix ans maintenant il se peut que je le voie autrement* »¹⁰².

En outre, l'emploi de la première personne du singulier "Je" dans certaines parties de l'œuvre étudiée, consolide l'hypothèse confondant la vie de l'auteur Mouloud Feraoun avec celle du protagoniste "Fouroulou".

Cela nous a permis de l'affirmer « *le fils du pauvre* » recouvre une grande partie de la Feraoun notamment son enfance.

Cependant, l'étude nous a permis de constater qu'à travers le récit autobiographique, Feraoun s'est étalé sur la présentation de sa société dans l'objectif de traduire « l'âme Kabyle » conformément à ce qu'il a avoué :

¹⁰² FERAOUN, Mouloud cité par ATHMANI, Noua, op. Cite. P.112.

CONCLUSION GENERALE

J'ai écrit le fils du pauvre pendant les années sombre de la guerre à la lumière d'une lampe à pétrole. J'y ai mis le meilleur de mon être. Je suis très attaché à ce livre, le succès qu'il emporta m'a encouragé à écrire d'autres livres. Il faut ajouter ceci : l'idée n'est venu que je pourrai essayer de traduire l'âme Kabyle, il est bon que l'on sache que les Kabyles sont des hommes comme les autre.¹⁰³

Ceci dit, il est unanime qu'une œuvre littéraire quelque soit son réalisme, elle reste un produit de fiction de part de ses personnages, ses lieux, et ses événements. Ce qui présente un espace à remplir par la fiction. Car, en réalité, un écrivain ne prend de la réalité que ce qui n'est nécessaire au déroulement des événements de son histoire, en revanche, il recourt à la fiction aux besoins de cohérence et de beauté que doivent caractériser une prétendant être qualifiée de littéraire.

Concernant cet élément qui l'autofiction, nous avouons que n'avons pas pu l'examiner suffisamment vu la contrainte du temps. Ce qui pourrait être entrepris lors d'autres travaux.

Pour conclure, nous estimons que Mouloud Feraoun mérite de lui reconnaître d'avoir instituer à une écriture sur soi, une attitude jusqu'alors inédite chez les Algériens. Par ce fait, il a conservé une image de la société algérienne appartenant à l'histoire confirmant ainsi que la littérature est la mémoire de l'histoire.

¹⁰³ FERAOUN, Mouloud cité par MIKESKOVA, Anna, dans *l'exil et la condition de vie des exilés chez les auteurs Algériens*, Mémoire de Magistère, université de Berné, 2007, P.22.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

LE CORPUS

1. FERAOUN, Mouloud, *Le Fils du Pauvre*, Talantikit, Bejaïa, 2009.

OUVRAGES CRITIQUES

1. ELBAZ, Robert- MATHIEN, Mertine, *Mouloud Feraoun ou l'émergence d'une littérature*, ED, Karthala, Paris, 2001.
2. HUBIER, Sébastien, *La Littératures intimes*, ED, Armand Colin, Paris, 2003.
3. LEJEUNE, Philippe, *Le Pacte autobiographique*, ED, Seuil, Paris, 1974.
4. PATRON, Sylvie, *Le narrateur introduction a la théorie narrative*, ED, Armand Colin, Paris, 2009.

Dictionnaires / Encyclopédies

1. LABRE, Chantal-SOLER, Patrice, *Dictionnaire de poésie des modernes aux anciens*, ED, Armand Colin, Paris, 2012.
2. POUILLON, François, *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, ED, Karthala, Paris, 2008.

MEMOIRES ET THESES

1. ATHMANI, Noua, *L'aspect de l'enfance dans la littérature algérienne*, Mémoire de Magistère, université de Batna, 2007.
2. COLLINS, Maxime, *Autobiographie, autofiction et « roman du Je »*, Mémoire de Magistère, université de McGill Montréal, Québec, 2010.
3. HADJ LAROUCI, Belkacem, *Le jeu du « Je » et du « Nous » ou la multiplicité du sujet dans l'œuvre de Mouloud Feraoun*, Mémoire de Magistère, université de Batna, 2012.
4. MICHINEAU, Stéphanie, *L'autofiction dans l'œuvre de Colette*, Thèse de Doctorat, université du Maine, 2007.
5. MIKESKOVA, Anna, *L'exil et la condition de vie des exilés chez les auteurs Algériens*, Mémoire de Magistère, université de Berné, 2007.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

6. REGAIG, Najiba, *De l'autobiographie à la fiction ou le Je (u) de l'écriture*, Thèse de Doctorat, université de Paris Nord, 1995.

SITOGRAFIE

1. Jack GLEYZE, cité par LE ROUZIC, Maurice, disponible sur : <http://www.limag.refer.org>, consulté le 1 Mai 2015, à 12h38mn.

ARTICLES ET REVUES

1. BAKHTINE cité par BELKACEM Dalila, dans Article en ligne, *Du texte autobiographique au texte romanesque dans « Le Fils du pauvre » de Mouloud Feraoun*, Article en ligne, disponible sur, www.insaniyat.revues.org, consulté le 12 Mars 2015, à 10h33mn.

2. GANS-GUINOUNE, Anne-Marie, *Autobiographie et Francophonie : cache cache entre « nous » et « je »*, article en ligne, disponible sur : www.revue-relief.org, Vol. 3, No 1 (2009), Gans-Guinoune, consulté le 12 Février 2015, à 16h55mn.

3. JEANNE, Adam, *Les débuts littéraire de Mouloud. De « Menrad Fouroulou » au « Fils du pauvre »*, article en ligne, disponible sur : www.prism.gatech.edu, consulté le 5 Janvier 2015, à 14h27mn.

4. M. Leiris, *S'écrire : autobiographie, autoportrait, autofiction*, article en ligne, disponible sur : <http://www.unil.ch/fra/fr/home/menuguid/litterature-moderne/histoire-litteraire/ressources/xixe---xxie-siecles-d-kunz-w/secrere--autobiographie-auto.html>, consulté le 8 Mars 2015, à 11h 02mn.